



ATELIER PERMANENT DE SUIVI ET D'EVALUATION (APSE) DU CLUB DD

Restitution des travaux de 2013

Frédéric BROCARD, DGS de Dardilly
24 septembre 2013



Une évaluation participative pour un diagnostic partagé



Un collectif de 15 participants dont une élue de Collonges au mont d'or
Un groupe pluridisciplinaire et représentatif (Grand Lyon, communes)

2 réunions participatives (mai, juin 2013) animées par la MCT et le cabinet ABCD –Durable

De la matière brute : Synthèse des enquêtes de satisfaction du club, bilan d'activité 2006-2012, enquête auprès des 58 communes en avril 2013

Les objectifs fixés pour l'APSE : répondre à 3 questions

- Quel club demain ?
- Quels indicateurs pour évaluer le Club ?
- Quelles actions mettre en oeuvre ?



Les risques à éviter



Déséquilibres de prise de parole entre élus et techniciens

Evolution vers un **groupe d' « experts avertis »** en matière de DD

Oublie la différenciation entre types de communes



Les limites « naturelles » du format Club



Diminution de la participation des élus ...

Difficulté à apprécier les impacts du Club DD (création de réseaux, mobilisation renforcée des élus, diffusion de bonnes pratiques,...)

Méconnaissance des *produits annexes* du Club (fiches réflex, fiches préconisations; bibliographie, films,...): **diffusion perfectible**

Usage / devenir des fiches préconisations à renforcer

Animation à faire encore plus évoluer vers la co-construction

Prise de parole difficile par la **diversité des fonctions** (élus et techniciens)

Témoignages encore **insuffisamment concrets et contradictoires**

Manque de temps pour les échanges, programmation trop dense

Questions qui restent sans réponse de la part du Grand Lyon



CLUB
du développement durable

Les atouts à cultiver



Satisfaction globale des membres du Club DD

Qualité et pertinence des informations apportées par le Club DD

Apports importants aux communes :

- information et formation technique
- échanges d'expériences et de pratiques
- création d'un réseau informel d'acteurs (surtout entre techniciens)
- nouvelles idées aux participants
- enrichissement personnel, « note d'espoir »

Mixité du public élu / technicien (atout si équilibrée)

Produits annexes utiles et de qualité, compte rendus de qualité

Organisation reconnue avec réserve sur le choix des lieux



CLUB
du développement durable

L'opportunité en lien avec la Métropole



Une animation qui progresse pour permettre la co-construction en 2013 et la rédaction de préconisations

GRANDLYON

« Les préconisations du Club développement durable du Grand Lyon »

Fiche 1 – Mai 2012 : QUALITE DE L'AIR INTERIEUR
Surveiller, Améliorer les bâtiments et leur fonctionnement, Sensibiliser et accompagner le changement

Contexte

Le Club Développement Durable du Grand Lyon regroupe les élus et techniciens des 58 communes de l'agglomération lyonnaise, dans un esprit informel d'échanges et de travail, notamment autour de nouvelles pratiques innovantes en matière de développement durable.

Après le séminaire du Club DD (20 Mars 2012) qui a permis de partager une culture commune sur le thème « Santé et environnement », l'engagement maximal, nous est en œuvre, au niveau national, régional et de l'agglomération lyonnaise, une séance et atelier d'élaboration a été organisée le 29 Mai 2012, à l'Oratoire du Mont COU, au cours de laquelle ont eu lieu trois ateliers de réflexion plus amicaux, avec la participation de nombreux acteurs de la scène politique, urbaine et territoriale (voir ci-dessous).

Dans l'attente des travaux de 30 ans, les participants ont :

- d'une part, identifié les types d'acteurs qui les communes souhaitent voir engager ;
- d'autre part, exploré des besoins pour les mettre en œuvre, au sein des collectivités.

Cette fiche présente les préconisations des ateliers.

GRANDLYON

« Les préconisations du Club développement durable du Grand Lyon »

Fiche 2 – Avril 2013 : PARTAGER LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON

Contexte

En 2007, l'Agenda 21 du Grand Lyon était reconnu « Agenda 21 de France ». En 2013, la Stratégie Développement Durable (SDD) du Grand Lyon est en cours de reforme, en vue d'être adoptée en 2014, en programme d'action, pour les élus et les citoyens, pour les territoires, et pour les acteurs.

2012 a permis aux Citoyens du Grand Lyon de réaliser un état des lieux. Les conseils sont donc : Aux environs de 2030-2040, l'humanité aura rejoint le point de découlement, où les ressources nécessaires à l'humanité dépasseront la capacité de charge de la terre. Il reste 20 ans pour agir. 3 principes fondamentaux s'imposent aux politiques publiques et à notre société :

- la **solidité**, seule posture possible dans un monde marqué par la rareté, de matières premières, d'énergie, de ressources naturelles,
- l'**écologie-responsabilité** qui vise à ce que l'évolution soit exemplaire dans son fonctionnement
- la **co-responsabilité** qui reconnaît que le défi est, pour les responsables politiques, d'entraîner les habitants, les acteurs de la société civile, les territoires, une fois convaincus de leur responsabilité face à notre avenir collectif, vers des gestes quotidiens de sobriété.

En complément de ses principes, la Stratégie Développement Durable s'appuie sur 4 orientations stratégiques :

- Préserver les ressources
- Garantir la solidarité sociale
- Favoriser une qualité de vie durable
- Faire du territoire un lieu d'innovation et d'expérimentation des modes de développement durables

Lors de la séance du Club Développement Durable du Grand Lyon du 16 avril 2013, qui regroupe les élus et techniciens des 58 communes de l'agglomération lyonnaise, six ateliers de réflexion, par communes locales des années 1980 et après, 5 conférences ont été menées avant être regroupées en 3 ateliers ont ainsi réfléchis à des préconisations pour la future Stratégie DD du Grand Lyon.

Un des ateliers

- Ouest Nord
- Lyon Métropolitain
- Nord du Sud
- Lignes et Corridor du Rhône / Val d'Isère
- Pôle des Alpes et Rhône-Isère
- Plateau Nord
- Val de Saône

GRANDLYON

« Les préconisations du Club développement durable du Grand Lyon »

Fiche 3 – Juin 2013 : ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Contexte

Lors de la séance du Club Développement Durable du Grand Lyon du 29 Juin 2013, qui regroupe les élus et techniciens des 58 communes de l'agglomération lyonnaise, quatre ateliers de réflexion (voir ci-dessus), autour de thématiques variées ont été la production collective de préconisations. A destination du Grand Lyon et des communes, pour aller plus loin en matière d'accompagnement du changement de comportements (voir ci-dessous les détails de la séance).

Dans l'attente des travaux des participants ont :

- d'une part, identifié les types d'acteurs que les communes souhaitent voir engager ;
- d'autre part, exploré des besoins pour les mettre en œuvre, au sein des collectivités.

Cette fiche présente les préconisations des ateliers.

Enjeux

Accompagner les changements de comportements, individuels ou collectifs, est un enjeu de toute démarche de développement durable. Les collectivités ont des acteurs clés pour agir, au côté des associations et des habitants eux-mêmes.

Pour agir sur ces acteurs, il convient d'identifier les principaux enjeux, besoins et attentes de ces acteurs, de les accompagner dans les changements de comportements.

- Comment dépasser la sensibilisation et permettre des changements de comportements pérennes ?
- Comment dépasser le cercle des conseils pour toucher le plus grand nombre ?
- Comment mettre en synergie les politiques publiques mises en œuvre sur un territoire avec les forces de l'information, la communication, l'éducation et la formation ?
- Comment faire de la participation citoyenne un levier de changement des comportements de tous. Mais, techniciens, associations, entreprises et habitants ? Comment assurer l'engagement de comportement et dépasser la consultation et l'évaluation des politiques et projets publics ?





L'avis évaluatif très satisfaisant

Question évaluative	Indicateur possible	Niveau d'atteinte des résultats	Commentaires APSE
La diffusion des pratiques dans votre collectivité a-t-elle été faite ?	Question à intégrer dans l'enquête annuelle	Résultats visés insuffisamment ou très partiellement atteints	La réponse dépend fortement de la position / la dynamique / la capacité du participant de la commune au Club DD
Le club a-t-il rassemblé des parties prenantes suffisamment diverses ? Le club a-t-il permis de viser le public du départ ?	Diversité des publics - élus / techniciens - en charge du DD / en charge d'autres politiques	Résultats non atteints	Faut-il rechercher la participation d'associations ? Importance de suivre l'évolution dans la durée : participation lentement décroissante des élus... Prévoir un recensement à chaque club DD
Le club a-t-il contribué à l' appropriation de bonnes pratiques dd dans les communes ?	Nb de postes chargés de mission DD Nb d'A21 ou délib. Cadres Nombre de PCET Nombre de Charte de l'Arbre Part des écoles dans PEDD	Résultats visés atteints totalement ou pour une partie importante	Evolution sans précédent des communes depuis 2008 vers le développement durable



Cinq préconisations détaillées en actions

Faire du Club ...

- (P1) un **LIEU DE CONSTRUCTION D'UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE** par le déploiement d'actions expérimentales mutualisées
- (P2) un **LABORATOIRE D'IDEES DU DEVELOPPEMENT DURABLE**, espace convivial et partagé entre élus et techniciens, en charge du DD ou non
- (P3) un **VECTEUR DE PROPOSITIONS CO-PRODUITES AVEC LES TERRITOIRES** pour éclairer d'un regard développement durable les politiques publiques
- (P4) Renforcer le Club par une **GESTION EN MODE PROJET** adaptée pour réaliser les trois préconisations précédentes
- (P5) Améliorer **le FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL** du Club



MERCI DE VOTRE ATTENTION

